

ETUDE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LA COMMUNE DE RIVIÈRE-SALÉE

tubes passifs

OBJECTIFS :

- établir une cartographie de la dispersion du dioxyde d'azote, NO₂ (principal polluant automobile) sur la commune de Rivière-Salée, ville concernée par une circulation de transit dense et une population importante
- comparer les résultats obtenus avec les données de 2005
- confronter les résultats obtenus avec les normes environnementales en vigueur

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

Madininair assure la surveillance de la qualité de l'air sur tout le territoire martiniquais. En dehors de l'agglomération Fort-de-France/Schoelcher/ Lamentin, cette surveillance se fait grâce à un dispositif de mesure ponctuel. Depuis 2000, la majorité des communes de la Martinique ont déjà fait l'objet de mesures. Aujourd'hui, Madininair réalise de nouvelles études pour mettre à jour ses données. Une étude a ainsi été réalisée en 2009, dans la commune de Rivière-Salée, dans le but de renouveler les données de 2005. Ceci permet d'évaluer l'évolution éventuelle du trafic dans cette zone, de préparer le Schéma Régional « Climat, Air, Energie » en devenir pour la Région Martinique, et de fournir une aide éventuelle à la décision locale (Ville de Rivière-Salée) sur des projets concernant l'urbanisme, les transports ou l'environnement en général, ...

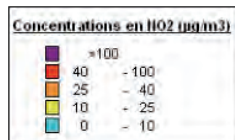
MATÉRIELS ET MÉTHODES :

- prélèvement de NO₂ par tubes passifs
- 4 campagnes selon le calendrier suivant :

campagne 1	campagne 2	campagne 3	campagne 4
du 06/10/2009 au 19/10/2009	du 19/10/2009 au 03/11/2009	du 03/11/2009 au 17/11/2009	du 17/11/2009 au 30/11/2009

RÉSULTATS

Dispersion de la concentration moyenne en NO₂ (µg/m³) sur la commune de Rivière-Salée lors des 4 campagnes du 06/10/2009 au 30/11/2009

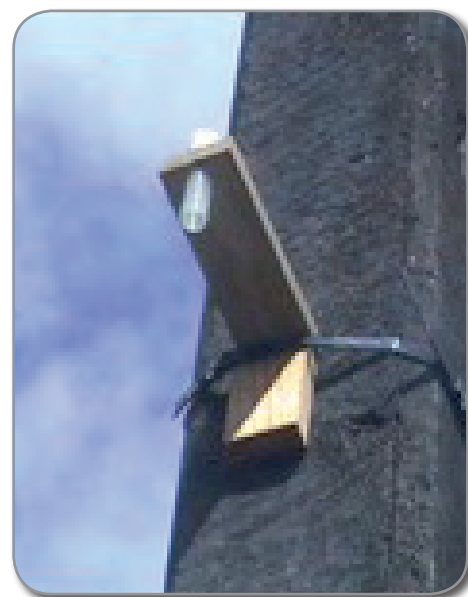


COMPARAISON AVEC L'ÉTUDE 2005 :

	2005	2009
RN5	23	11
Petit-Bourg	10	4
Bourg de Rivière-Salée	10	3
Zone rurale	6	2

A noter

Les concentrations mesurées sur la RN5, dans les bourgs de Rivière-Salée et Petit-Bourg ainsi que dans la zone rurale, sont plus élevées en 2005 qu'en 2009. Entre 2005 et 2009, la commune de Rivière-Salée a connu des aménagements de son territoire permettant de désencombrer la circulation automobile dans certaines zones, notamment par la mise en place de la double voie sur la RN5.



CONCLUSION

La dispersion des polluants reste relativement identique tout au long des campagnes de mesure, ceci permettant d'établir une moyenne des concentrations pour chaque point de mesure.

Durant les 4 campagnes, les concentrations les plus élevées en NO₂ sont mesurées essentiellement sur la RN5, notamment aux niveaux des intersections menant à Petit-Bourg et au bourg de Rivière-Salée. Sur cet axe essentiel pour se rendre dans le Sud de la Martinique, la pollution est essentiellement due au trafic routier.

Les concentrations moyennes mesurées lors de cette période respectent l'objectif de qualité. Les probabilités de dépassement de la valeur limite horaire sur la zone sont faibles.

Les concentrations en NO₂ relevées en 2009 sont inférieures aux concentrations mesurées en 2005. En effet, depuis 2005, de nombreux aménagements ont été effectués dans cette zone avec notamment la mise en place de la double voie le long de la RN5. Ceci a permis un désencombrement de cette zone, donc une meilleure fluidité du trafic automobile.

Cependant, le renouvellement d'une étude sera à prévoir pour observer l'évolution des concentrations en polluants automobiles. En effet, le nombre de véhicules ne cesse d'augmenter en Martinique depuis quelques années.

Etude réalisée par :



Madininair

31 route de Didier 97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 60 08 48 - Fax : 0596 71 32 02
madininair@wanadoo.fr
<http://www.madininair.asso.fr>

avec le soutien de :

